

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2018/07/16/2018031613/justel>

Dossier numéro : 2018-07-16/01

Titre

16 JUILLET 2018. - Arrêté ministériel relatif à la répartition de la Garantie régionale accordée dans la période du 1 juillet 2018 au 31 décembre 2018 aux sociétés de crédit agréées pour le remboursement du capital et des intérêts des crédits destinés au financement des prêts sociaux. (TRADUCTION)

Situation: Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-11-2018 inclus.

Source: AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 06-08-2018 page : 61956

Entrée en vigueur : 16-07-2018

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)